



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 005833 /MEJ

La Ministre

Papeete, le 12 NOV. 2019

POSTES D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE A CONTRAINTES PARTICULIERES SUSCEPTIBLES D'ETRE MIS AU MOUVEMENT 2019

Objet : Mouvement 2020_Postes à contraintes particulières

Réf. : NS n°2019-153 du 06/11/2019 parue au BO n°41 du 07 novembre 2019

P. J. : Liste des postes d'enseignants et d'éducation du second degré
4 fiches de postes de CPE
Dossier de candidature

Dans le cadre des opérations du mouvement 2020, vous trouverez ci-joint la liste des postes d'enseignants et d'éducation du second degré à contraintes particulières susceptibles d'être mis au mouvement 2020.

Les modalités de dépôt des candidatures sont détaillées ci-après.

• **Personnels concernés**

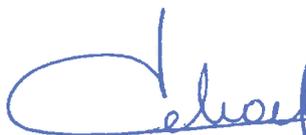
Sont concernés par la présente note :

- les personnels enseignants titulaires, actuellement en poste en Polynésie française ;
- les personnels enseignants titulaires, qui ont fait acte de candidature sur le serveur SIAT.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé papier ci-joint. Les candidats devront fournir un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles et démontrant leur capacité à assurer l'enseignement dans la discipline du poste à contrainte particulière demandé.

Les dossiers de candidature, revêtus de l'avis du chef d'établissement, **doivent être transmis au plus tard le 06 décembre 2019** par courrier électronique à l'adresse suivante : gestco.brh2@education.pf en précisant en objet : « Mouvement 2020_NOM PRENOM_DISCIPLINE


Christelle LEHARTE


Le Ministre
de l'éducation,
de la jeunesse
et des sports
Polynésie française